



1874

Le Président du
Conseil d'Administration

Paris, le 25 juin 2013

Madame, Monsieur, chers Parents,

Au moment où s'achève l'année scolaire 2012-2013, je souhaite porter à votre connaissance deux informations importantes pour la vie de notre Ecole.

1. La première concerne notre Directeur, Pierre de PANAFIEU.

Comme vous le savez peut-être, en vertu de dispositions en vigueur depuis plus de dix ans, le Directeur de notre Ecole est désormais nommé par le Conseil d'Administration, pour un mandat de six années (renouvelable), sur la base d'un contrat d'objectifs qu'il passe avec ledit Conseil.

Pierre de Panafieu voyant son deuxième mandat expirer en juin 2013, il a, lors de notre Conseil du 17 juin, présenté un bilan de son deuxième mandat et exposé les axes d'orientation du troisième mandat qu'il sollicite.

De longs et fructueux échanges s'en sont suivis avec les administrateurs, à l'issue desquels, par un vote à bulletin secret, le Conseil a voté, à l'unanimité (moins une abstention), le renouvellement du mandat de notre Directeur pour les six années 2013-2019.

2. Le projet de rénovation, d'extension et d'accès aux personnes à mobilité réduite de plusieurs de nos bâtiments a, depuis quelque cinq années, fait l'objet de nombreux débats, notamment avec les parents d'élèves, les anciens élèves et les collaborateurs de l'Ecole.

Ces échanges ont permis d'affiner et d'améliorer considérablement le projet initial. Le Conseil d'Administration de l'Ecole a, au cours des derniers mois, successivement levé toutes les conditions (architecturales, juridiques, financières...) qui commandaient le démarrage de ces travaux.

Je suis donc heureux de vous annoncer que le premier coup de pioche sera effectivement donné le 9 juillet 2013, pour des travaux qui se termineront à la rentrée de septembre 2014.

Comme vous le voyez, notre Ecole, par ces deux décisions majeures, confirme qu'elle sait conjuguer la continuité et le renouvellement.

En vous souhaitant d'excellentes vacances, je vous prie de croire, chers parents, *chers*
abonnés de mes tout meilleurs sentiments -


Alain GRANGÉ CABANE

*L'École organise, pour les professeurs, deux journées pédagogiques : lundi 2 et mardi 3 septembre 2013.
Une demi journée pédagogique le 13 novembre 2013 après-midi .*

La rentrée des élèves du Grand Collège aura lieu le **MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2013** aux heures suivantes :

- 8 heures :** classes de **Terminale**, les élèves seront libérés à 12 heures
- 9 heures :** classes de **6^{ème}**, les élèves seront libérés à 12 heures et reprendront de 14 heures à 15 heures.
- 10 heures :** classes de **5^{ème}**, les élèves seront libérés à 12 heures 45
- 11 heures :** classes de **4^{ème}**, les élèves seront libérés à 13 heures
- 13 heures :** classes de **1^{ère}**, les élèves seront libérés à 15 heures
- 14 heures :** classes de **2^{de}**, les élèves seront libérés à 16 heures
- 15 heures :** classes de **3^{ème}**, les élèves seront libérés à 17 heures

Pour toutes les classes du Grand Collège, les cours débuteront selon l'emploi du temps normal, distribué le jour de la rentrée, dès le jeudi 5 septembre.

La rentrée des élèves du Petit Collège aura lieu le **JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013** aux heures suivantes :

- 8h30 :** classes de **9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème}** : *les élèves seront libérés à 16h30*
- 9h30 :** classes de **11^{ème} et 10^{ème}** : *les élèves seront libérés à 16h15*
- 10h00 ou 14h00 :** classes de **JE** : *les élèves seront libérés à 11h30 ou 15h30*
- 10h30 :** classes de **12^{ème}** : *les élèves seront libérés à 16h*

→ **Entrée par le 107, rue Notre-Dame-des-Champs (voir fiche jointe)**

La demi-pension sera assurée dès le 4 septembre pour tous les niveaux à l'exception des JE qui pourront déjeuner à la demi-pension à compter du 6 septembre.

La distribution des manuels scolaires pour les élèves de la 6^{ème} à la Terminale aura lieu à partir du **4 septembre**.

Il conviendra de se munir d'un sac pouvant contenir une dizaine de manuels.

Nous vous rappelons que l'École ayant besoin rapidement de photos d'identité, elles seront prises par le photographe David & Vallois, le 4 septembre pour le Grand Collège, le 13 septembre pour le Petit Collège.

Voyages et activités obligatoires

- Voyage des 2^{des} à Florence** : du 15 décembre (soir) au 20 décembre 2013 (matin)
- Voyage des 6^{èmes} en Alsace** : du 15 octobre (matin) au 18 octobre 2013 (soir)
- Stage des 3^{èmes}** : du 16 au 20 décembre 2013
- Voyage des 5^{èmes} à Rome** : du 10 (soir) au 16 mai 2014 (matin)
- Défi des 4^{èmes}** : du 3 au 6 juin 2014

2013 - 2014 - Calendrier des congés de l'École alsacienne <i>La fin des cours a lieu le soir, la reprise le matin des jours indiqués.</i>	
Toussaint	École, Collège, Lycée : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2013
Noël	École, Collège, Lycée : du vendredi 20 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014
Hiver	École, Collège, Lycée : du vendredi 14 février 2014 au lundi 3 mars 2014
Printemps	École, Collège, Lycée : du vendredi 11 avril 2014 au lundi 28 avril 2014
Autres congés	<i>Lundi 11 novembre 2013 - Jeudi 1^{er} mai et jeudi 8 mai 2014 - Ascension : jeudi 29 mai 2014 - Pentecôte : Lundi 9 juin 2014 (compensé par 2 après-midi pédagogiques en janvier et juin)</i>

École alsacienne

Établissement privé laïque
Sous contrat d'association avec l'État
109 rue Notre-Dame des Champs
75006 Paris
www.ecole-alsacienne.org



La Directrice du Petit Collège

Tél. : 01 44 32 04 75
vuong@ecole-alsacienne.org

Paris, le 27 juin 2013

Chers Parents,

Nous aurons dès le 5 septembre 2013, date de la rentrée de nos élèves, une toute nouvelle entrée pour le Petit collège.

L'accès au 128 rue d'Assas sera fermé pendant toute l'année scolaire, le trottoir et une partie de la chaussée occupés par les entreprises en activité sur le chantier.

Nous ouvrons tout au long de l'année 2013/2014, l'entrée située au 107 rue Notre-Dame-des-Champs sur les temps d'accueils suivants :

- de 8h20 à 8h30 (8h45 pour les JE et 12e)
- de 11h30 à 11h45 puis de 13h25 à 13h30 pour les externes
- de 16h15 (JE / 12e) / 16h30 à 16h45.
- de 17h45 à 18h pour l'étude du soir.

Tous les autres accueils de la journée se feront au 109, rue Notre-Dame-des-Champs.

Avec ce courrier, nous attirons votre attention sur un accès en voiture rue Notre-Dame-des-Champs qui doit être absolument évité. Les éléments suivants sont à prendre en considération :

L'étroitesse de la rue, l'interdiction faite aux automobilistes d'arrêter leur véhicule, la présence du feu tricolore, les arrêts nécessaires des camions de livraison pour l'école et le magasin d'alimentation tout proche.

Il s'agit donc de privilégier les accès piétons. Afin de sécuriser le passage rue Notre-Dame-des-Champs au niveau de la rue le Verrier, nous demandons la mise en place d'un point école avec un agent sur les horaires d'accueils de la journée scolaire.

En vous remerciant bien sincèrement pour votre attention, votre coopération, et en souhaitant un très bel été à chacun de vous,

Nadia Vuong

